

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 04649
Numéro SIREN : 499 946 630
Nom ou dénomination : AZERGO

Ce dépôt a été enregistré le 09/09/2019 sous le numéro de dépôt B2019/040693

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/040693**
n°de gestion : **2009B04649**
n°SIREN : **499 946 630 RCS Lyon**

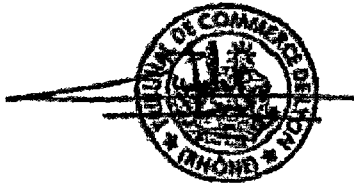
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 09/09/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

AZERGO - Société à responsabilité limitée
3 chemin Des Plattes ZA des Plattes 69390 Vourles -FRANCE-

date de clôture : 31/03/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5332810



5332810

Désignation de l'entreprise : Société AZERGO Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 3 CHEMIN DES PLATTES 69390 VOURLÉS Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 9 9 9 4 6 6 3 0 0 0 0 4 7

Néant *

				Exercice N clos le.		N-1		
				3 1 0 3 2 0 1 9		3 1 0 3 2 0 1 8		
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB						
	Frais de développement *	CX						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	80 600	49 038	31 562	43 934		
	Fonds commercial (1)	AH						
	Autres immobilisations incorporelles	AJ						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL						
	Terrains	AN						
	Constructions	AP						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 527	2 584	943	1 070		
	Autres immobilisations corporelles	AT	115 412	28 806	86 606	70 095		
Immobilisations en cours	AV							
Avances et acomptes	AX							
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS						
	Autres participations	CU	2 574 731		2 574 731	2 574 731		
	Créances rattachées à des participations	BB						
	Autres titres immobilisés	BD						
	Prêts	BF						
Autres immobilisations financières*	BH	10 179		10 179	9 476			
TOTAL (II)		BJ	2 784 448	80 428	2 704 020	2 699 305		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL					
		En cours de production de biens	BN					
		En cours de production de services	BP					
		Produits intermédiaires et finis	BR					
		Marchandises	BT	2 472 046	735 439	1 736 607	800 635	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV						
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 411 505		3 411 505	2 377 879	
		Autres créances (3)	BZ	162 168		162 168	139 468	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	799		799	799	
Disponibilités		CF	1 126 029		1 126 029	1 644 628		
DIVERS	Charges constatées d'avance (3)*	CH	218 581		218 581	179 554		
	TOTAL (III)	CJ	7 391 129	735 439	6 655 690	5 142 962		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	10 175 577	815 867	9 359 710	7 842 267		
Revois : (1) Dont droit au bail		CP	10 179				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	
Clause de réserve de propriété *							(3) Part à plus d'un an	
Immobilisations							CR	
Stocks								
Créances								

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capital Group

Désignation de l'entreprise : Société AZERGO

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 601 400 . . .)	DA	601 400	601 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	60 140	37 541
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	2 522 019	1 728 764
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 093 968	867 004
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	4 277 527
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 261 526	2 682 219
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	48 448	35 825
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 853 199	1 180 030
	Dettes fiscales et sociales	DY	877 431	645 562
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	41 579	63 922	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	5 082 183	4 607 558
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 359 710	7 842 267
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 212 615	2 348 607	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		Société AZERGO						Néant	*	
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	12 713 514	FB		FC	12 713 514	9 581 086		
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF			
			FG	206 514	FH		FI	206 514	120 333	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	12 920 027	FK		FL	12 920 027	9 701 418		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	409 836	274 856		
	Autres produits (1) (11)					FQ	179	680		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	13 330 042	9 976 955		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	8 435 719	5 529 283		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(1 270 851)	(84 457)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	19 202	15 575		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 661 954	1 259 216		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	106 963	95 245		
	Salaires et traitements*					FY	1 384 535	994 053		
	Charges sociales (10)					FZ	587 641	443 937		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*		GA	33 790	25 298		
				- dotations aux provisions		GB				
Sur actif circulant				dotations aux provisions*		GC	735 439	400 561		
Pour risques et charges			dotations aux provisions		GD					
Autres charges (12)					GE	2 755	102			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	11 697 147	8 678 813		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 632 895	1 298 142		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 842	2 457		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN	162	16		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
Total des produits financiers (V)						GP	2 004	2 472		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	34 038	10 629		
	Différences négatives de change					GS	2 359	1 552		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
Total des charges financières (VI)						GU	36 397	12 181		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(34 393)	(9 709)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 598 502	1 288 433		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>Société AZERGO</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 843	214	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	1 843	214	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	822	5 258	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	8 174		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	8 995	5 258	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(7 152)	(5 044)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	497 382	416 385	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	13 333 889	9 979 641	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	12 239 922	9 112 637	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 093 968	867 004	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP		1 353
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	HX		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RC		
	(9) Dont transferts de charges	RD			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A1	9 275	14 847	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2	26 679	36 829	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles . facultatives A6 8 042 obligatoires A9 18 637	A4				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Cf état annexe		8 995	1 843	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Société AZERGO

3 CHEMIN DES PLATTES
ZA DES PLATTES
69390 VOURLES

ANNEXE DU 01/04/2018 AU 31/03/2019

BONNET & ASSOCIÉS

47 Avenue Général Leclerc

Espace 47 - BP 345

38200 VIENNE

04 74 78 32 32

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 9 359 709.79 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 12 920 027.41 Euros et dégageant un bénéfice de 1 093 967.59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 4 ans
Constructions	Linéaire	NA
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	NA
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	8 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	159
Disponibilités	147
Total	306

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 575
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	249 277
Dettes fiscales et sociales	319 474
Total	571 326

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	218 581
Total	218 581

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

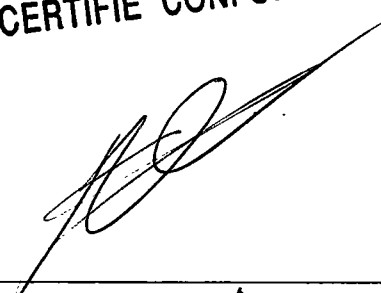
(PCG Art 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 800 000
Nantissement fds de commerce Azergo et titres de Bretagne Ergonomie	900 000	
Contregarantie BPI de OSEO à hauteur de 40% Gage compte intr financier Bretagne ergonomi	900 000	
Total (1)		1 800 000

Engagements reçus

CERTIFIÉ CONFORME



AZERGO
Société à responsabilité limitée
au capital de 601 400 euros
Siège social : 3 Chemin des Plattes
ZA des Plattes
69390 VOURLES
499 946 630 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 4 SEPTEMBRE 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2019

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2019 s'élevant à 1 093 967,59 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 093 967,59 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 55 euros par part	85 250,00 euros
Le solde En totalité au compte "autres réserves".	1 008 717,59 euros

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 85 250 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques

fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2016 : 51 150 euros, soit 33 euros par titre, en totalité éligibles à l'abattement de 40 %,

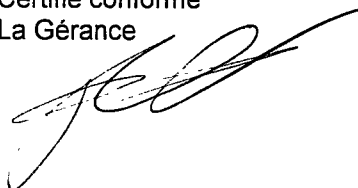
Exercice clos le 31 mars 2017 : Néant,

Exercice clos le 31 mars 2018 : 51 150 euros, soit 33 euros par titre, en totalité éligibles à l'abattement de 40 %.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 4 septembre 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance





Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes

840, rue Pasteur - B.P. 33
38670 Chasse-sur-Rhône
Tél. : 04 72 49 23 30
Fax : 04 72 49 23 39
chasse@aliantis.net

SARL AZERGO
3 chemin des Plattes
ZA des Plattes
69390 VOURLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS
Exercice clos le 31/03/2019

Commissariat Finances Révisions

Membre de



DIFFERENCE



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Aux associés de la SARL AZERGO

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL AZERGO relatifs à l'exercice clos le 31/03/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AZERGO à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/04/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles portent sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Dans le cadre de nos travaux et diligences d'audit nous nous sommes notamment assurés :

- de la réalité et de la correcte évaluation des rubriques « Clients et comptes rattachés » et « Dettes fournisseurs et comptes rattachés ».
- de la correcte valorisation des stocks.
- de la correcte évaluation des titres détenus dans les différentes filiales.

Nous estimons que les principes comptables décrits dans l'annexe sont pertinents et que la présentation d'ensemble des comptes annuels est correctement effectuée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

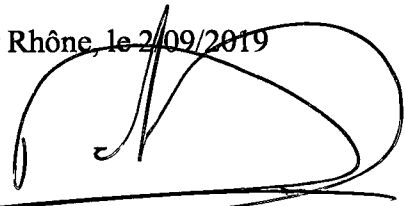
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Chasse sur Rhône, le 2/09/2019



Le Commissaire aux comptes
COMMISSARIAT FINANCES REVISIONS
Représenté par
Pierre-Philippe DEBARD

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2019 12			Exercice N-1 31/03/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	80 600	49 038	31 562	43 934	12 372	28.16	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	3 527	2 584	943	1 070	127	11.87	
	Autres immobilisations corporelles	115 412	28 806	86 606	70 095	16 511	23.56	
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	2 574 731		2 574 731	2 574 731				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	10 179		10 179	9 476	703	7.42		
Total II	2 784 448	80 428	2 704 020	2 699 305	4 715	0.17		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	2 472 046	735 439	1 736 607	800 635	935 973	116.90	
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	3 411 505		3 411 505	2 377 879	1 033 627	43.47	
	Autres créances	162 168		162 168	139 468	22 700	16.28	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	799		799	799				
Disponibilités	1 126 029		1 126 029	1 644 628	518 599	31.53		
Charges constatées d'avance (3)	218 581		218 581	179 554	39 027	21.74		
Total III	7 391 129	735 439	6 655 690	5 142 962	1 512 728	29.41		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	10 175 577	815 867	9 359 710	7 842 267	1 517 443	19.35		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

10 179

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2019	Exercice N-1 31/03/2018	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 601 400) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	601 400	601 400		
	Réserves				
	Réserve légale	60 140	37 541	22 599	60.20
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	2 522 019	1 728 764	793 255	45.89
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 093 968	867 004	226 964	26.18
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	4 277 527	3 234 709	1 042 818	32.24
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
Total III					
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 260 570	2 682 129	421 560	15.72
	Concours bancaires courants	956	90	866	960.69
	Emprunts et dettes financières diverses	48 448	35 825	12 623	35.24
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 853 199	1 180 030	673 169	57.05
	Dettes fiscales et sociales	877 431	645 562	231 869	35.92
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	41 579	63 922	22 343	34.95	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	5 082 183	4 607 558	474 625	10.30
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		9 359 710	7 842 267	1 517 443	19.35

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 212 615 2 348 607

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 12			Exercice N-1 31/03/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	12 713 514		12 713 514	9 581 086		3 132 428	32.69
Production vendue de biens							
Production vendue de services	206 514		206 514	120 333		86 181	71.62
Chiffre d'affaires NET	12 920 027		12 920 027	9 701 418		3 218 609	33.18
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			409 836	274 856		134 979	49.11
Autres produits			179	680		501	73.71
Total des Produits d'exploitation (I)			13 330 042	9 976 955		3 353 087	33.61
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			8 435 719	5 529 283		2 906 436	52.56
Variation de stock (marchandises)			1 270 851	84 457		1 186 394	NS
Achats de matières premières et autres approvisionnements			19 202	15 575		3 627	23.29
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 661 954	1 259 216		402 738	31.98
Impôts, taxes et versements assimilés			106 963	95 245		11 718	12.30
Salaires et traitements			1 384 535	994 053		390 482	39.28
Charges sociales			587 641	443 937		143 704	32.37
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			33 790	25 298		8 492	33.57
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			735 439	400 561		334 878	83.60
Dotations aux provisions							
Autres charges			2 755	102		2 653	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			11 697 147	8 678 813		3 018 334	34.78
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 632 895	1 298 142		334 753	25.79
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2019	12	31/03/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 842		2 457		614	25.01
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change	162		16		146	927.21
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	2 004		2 472		468	18.95
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	34 038		10 629		23 409	220.24
Différences négatives de change	2 359		1 552		806	51.95
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	36 397		12 181		24 216	198.79
2. Résultat financier (V-VI)	34 393		9 709		24 684	254.24
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 598 502		1 288 433		310 069	24.07
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 843		214		1 630	763.28
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	1 843		214		1 630	763.28
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	822		5 258		4 436	84.38
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 174				8 174	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	8 995		5 258		3 738	71.09
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	7 152		5 044		2 108	41.79
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	497 382		416 385		80 997	19.45
Total des produits (I+III+V+VII)	13 333 889		9 979 641		3 354 248	33.61
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	12 239 922		9 112 637		3 127 285	34.32
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 093 968		867 004		226 964	26.18

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

1 353

Société AZERGO

3 CHEMIN DES PLATTES
ZA DES PLATTES
69390 VOURLES

ANNEXE DU 01/04/2018 AU 31/03/2019

BONNET & ASSOCIÉS

47 Avenue Général Leclerc

Espace 47 - BP 345

38200 VIENNE

04 74 78 32 32

Commissariat - nances Revisio
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 9 359 709.79 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 12 920 027.41 Euros et dégageant un bénéfice de 1 093 967.59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	80 600		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 957		570
Installations générales agencements aménagements divers	63 011		15 990
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	41 239		29 416
TOTAL	107 206		45 976
Autres participations	2 574 731		
Prêts, autres immobilisations financières	9 476		703
TOTAL	2 584 207		703
TOTAL GENERAL	2 772 012		46 679

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			80 600	80 600
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 527	3 527
Installations générales agencements aménagements divers		31 709	47 292	47 292
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 534	68 121	68 121
TOTAL		34 243	118 939	118 939
Autres participations			2 574 731	2 574 731
Prêts, autres immobilisations financières			10 179	10 179
TOTAL			2 584 910	2 584 910
TOTAL GENERAL		34 243	2 784 448	2 784 448

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	36 666	12 372		49 038
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 887	697		2 584
Installations générales agencements aménagements divers	22 853	7 613	23 535	6 931
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 301	13 108	2 534	21 875
TOTAL	36 041	21 418	26 069	31 390
TOTAL GENERAL	72 707	33 790	26 069	80 428

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	12 372				
Instal.techniques matériel outillage indus.	697				
Instal.générales agenc.aménag.divers	7 613				
Matériel de bureau informatique mobilier	13 108				
TOTAL	21 418				
TOTAL GENERAL	33 790				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	400 561	735 439	400 561		735 439
TOTAL	400 561	735 439	400 561		735 439
TOTAL GENERAL	400 561	735 439	400 561		735 439
Dont dotations et reprises d'exploitation		735 439	400 561		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	10 179	10 179	
Autres créances clients	3 411 505	3 411 505	
Personnel et comptes rattachés	1 198	1 198	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 367	2 367	
Taxe sur la valeur ajoutée	66 280	66 280	
Groupe et associés	72 000	72 000	
Débiteurs divers	20 323	20 323	
Charges constatées d'avance	218 581	218 581	
TOTAL	3 802 433	3 802 433	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 575	2 575		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 258 951	389 383	1 557 185	312 383
Fournisseurs et comptes rattachés	1 853 199	1 853 199		
Personnel et comptes rattachés	318 432	318 432		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	179 434	179 434		
Impôts sur les bénéfiques	51 119	51 119		
Taxe sur la valeur ajoutée	246 878	246 878		
Autres impôts taxes et assimilés	81 567	81 567		
Groupe et associés	48 448	48 448		
Autres dettes	41 579	41 579		
TOTAL	5 082 183	3 212 615	1 557 185	312 383
Emprunts remboursés en cours d'exercice	422 194			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	48 448			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 4 ans
Constructions	Linéaire	NA
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	NA
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	8 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	159
Disponibilités	147
Total	306

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 575
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	249 277
Dettes fiscales et sociales	319 474
Total	571 326

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	218 581
Total	218 581

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
VENTE DE MARCHANDISES	12 713 514
LOCATION COURTE DUREE	8 832
FORMATION	8 556
ECO TAXE	17 336
PORT	171 789
Total	12 920 027

Répartition par secteur géographique	Montant
VENTE MARCHANDISES FRANCE	12 578 563
VENTE MARCHANDISES INTRACOM	11 259
VENTE MARCHANDISES ETRANGER	122 694
VENTE MARCHANDISES DOM TOM	996
PRODUCTION VENDUE FRANCE	205 005
PRODUCTION VENDUE INTRACOM	1 270
PRODUCTION VENDUE DOM TOM	240
Total	12 920 027

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 800 000
Nantissement fds de commerce Azergo et titres de Bretagne Ergonomie	900 000	
Contregarantie BPI de OSEO à hauteur de 40% Gage compte intr financier Bretagne ergonomi	900 000	
Total (1)		1 800 000

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

09/02/2019 10:34:36